

PDVIR
CREDIT NUMBER 6132-CM

SOLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI)

N° 0 0 0 3 3 / ~~SMI/MINHDI/PDVIR/CCP/DG/RPM/ARPM/2022~~
DU 06 JUIN 2022

Pour le recrutement d'un Consultant (Firmes) chargé de la Maitrise d'œuvre complète (Etudes et Contrôle) pour la réalisation des travaux de voiries et équipements de proximité à Kousseri

1. La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à «*la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Kousseri*».

Les prestations d'Etudes Technique couvrent trois volets :

- Le volet Avant-Projet Sommaire (APS);
- Le volet Avant-Projet Détailé (APD);
- Le volet d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le Suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues des rapports EIES puis PAR produits par deux autres consultants dans des missions séparées, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux..

2. Les services du consultant portent sur les prestations d'études techniques d'une part puis ceux de Contrôle et de Surveillance des travaux voiries et équipements de proximité de Kousseri. Les prestations du Maître d'œuvre prévues sont libellées en diverses missions relatives auxd'Avant-

Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) ; puis de Contrôle et surveillance des travaux. Elles sont regroupées en deux tranches :

- **TRANCHE FERME : ETUDES AVANT-PROJET SOMMAIRE, ETUDES AVANT-PROJET DETAILLEES ET ELABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**
- **TRANCHE CONDITIONNELLE : CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

Le programme des travaux couverts par les prestations porte essentiellement sur l'aménagement de voiries tertiaires, d'ouvrages de drainage de portée de proximité, adduction en eau, salles de classes, Aménagement d'une Bibliothèque au Musée SAO-Kotoko y compris équipements, Aménagement d'un Centre de Santé intégré ; Aménagement du Marché de nuit ; Réhabilitation Monuments (stèles) ; Réhabilitation et extension Complexe Sportif Municipal ; Aménagement complexe sportif au Lycée Technique de Lacka

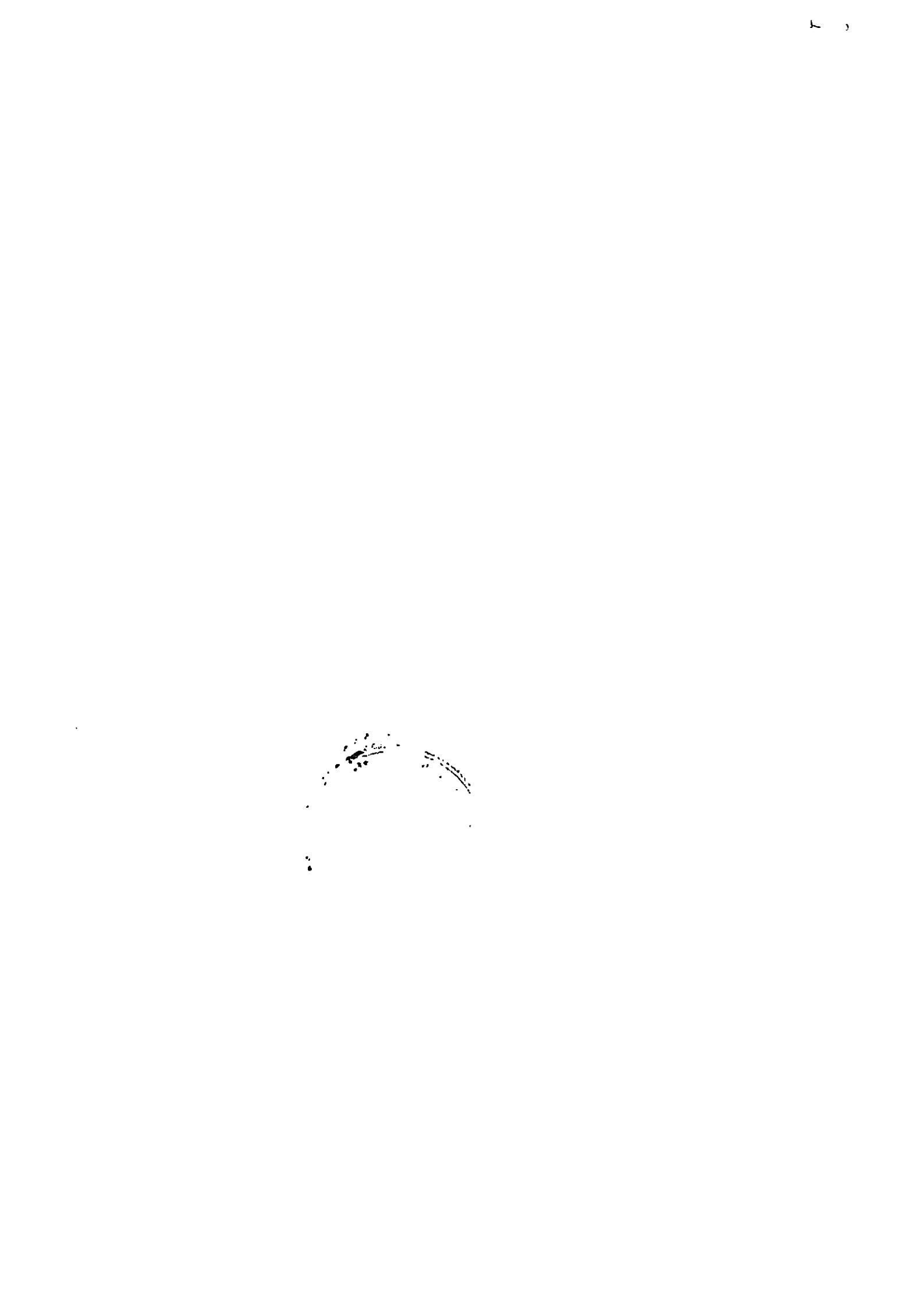
3. Il est prévu que les prestations (i) d'études (Tranche Ferme) s'étendent sur une durée maximum de trois mois (3), tandis que celles (ii) de Contrôle et Surveillance des travaux (Tranche Conditionnelle) soient réalisées pour un délai de vingt(20) mois dont huit(08) mois pour tous les lots de travaux et 12 mois de période de garantie.
4. Le *Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage)*, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (références concernant l'exécution des contrats analogues avec justificatif : première page et page de signature du contrat, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions, la liste des références faisant ressortir (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iv) le montant des travaux, (v) le commanditaire ; disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants(firmes) doivent avoir :

- Expérience spécifique d'au moins deux (02) études techniques des projets de voiries urbaines,
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références de contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références d'études techniques de bâtiments;
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références en contrôle et surveillance des travaux de bâtiments,
- Expérience spécifique avec au moins deux (02) références de projet suivi ; intégrant les questions de gestion environnementales et sociales
- Expérience spécifique avec des références des projets financés par la Banque mondiale qui sera un atout

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014





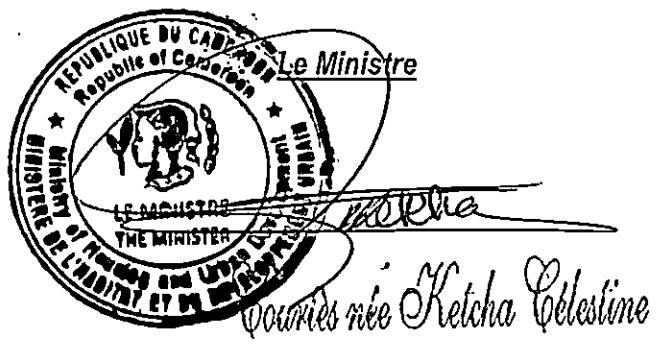
(« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

*Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{eme} étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé
B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,
Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93
E-mail : minhdu_pdvir@gmail.com avec copie chandourenkoma@gmail.com,
lorraineonanena@gmail.com*

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 04 JUIN 2022, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la Maîtrise d'œuvre complète (Etudes et Contrôle) pour la réalisation des travaux de voiries et équipements de proximité à Kousseri.».

Fait à Yaoundé, le 06 JUIN 2022.



Ampliations :

- MINHDU
- Préfet/Logone et Chari
- Coordonnateur CC/PDVIR
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information)
- Affichage (pour information)